

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2019

**ARTICLES LOI ÉQUILIBRE RELATIONS COMMERCIALES SECTEUR AGRICOLE
ALIMENTATION Saine - (N° 2441)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 109

présenté par
Mme Bessot Ballot

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, après le mot :

« charges »

insérer les mots :

« du signe d'identification de la qualité et de l'origine dont ils bénéficient ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.